



TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES

Déplacement sur Huelgoat le jeudi 15 mai. S'inscrire en appelant

Anita Daniel au 02.98.99.64.13 ou Sylvie Birhart, 02.98.99.67.10. Départ 10 heures, 2 € à la charge des passagers pour Huelgoat.



CÉLÉBRATION DU HUIT MAI

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts à 11 heures, remise de médailles et un pot de l'amitié servi en Mairie.

S'ensuivra le traditionnel repas fraternel de l'Association des Anciens combattants. Les participants sont priés de s'inscrire

directement auprès du restaurant le Yeun 02.98.99.67.76

SALAISSONS DE L'ARREE

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'extension des activités des Salaisons de l'Arrée, une délégation d'élus a visité les installations en compagnie du Commissaire enquêteur.



LUTTER CONTRE LES RUINES ...

Alors que la rénovation du Bourg va son train, et qu'une nouvelle tranche de travaux d'aménagement et d'embellissement est en cours de finition, la présence dans le bourg de quelques ruines particulièrement visibles choque davantage encore. Ces ruines ou biens manifestement à l'abandon présentent par ailleurs des risques pour la sécurité, et même pour la santé des voisins, notamment des enfants. La municipalité n'est pas démunie face à des propriétaires disparus ou négligents. Elle peut notamment mettre en œuvre depuis 2004 une procédure d'expropriation pour les "biens sans maître" et, de plus longue date, une procédure à effets semblables pour les "biens manifestement à l'abandon". La municipalité nouvellement élue entend bien utiliser les moyens d'action légaux ainsi mis à la disposition des communes.

REPAS CHINOIS

Hong Yang, l'Association sino-française de Brennilis, organise le dimanche 18 mai midi et soirée un repas chinois pour célébrer la Fête de l'alimentation en Chine. Repas sur place ou à emporter, menu complet 17 euros/personne - enfant 8 euros. Pour réserver, téléphoner au 02 98 99 06 77 ou envoyer un courriel à l'adresse hongyang-association@hotmail.fr.



EMPLOIS D'ÉTÉ - C'EST LE MOMENT !

La Municipalité prévoit de recruter pendant l'été pour des emplois temporaires de différents niveaux et dans différentes spécialités.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir vous signaler rapidement à la Mairie. Pour constituer le dossier, joindre votre CV, vos intérêts et votre disponibilité.

AU PAS, AU TROT, AU GALOP ...



CAVALIERS DES MONTS D'ARREE Les 10èmes randos de la Feuillée (rando équestre et rando pédestre) auront lieu le dimanche 11 mai à partir de 9 heures.

Repas sur réservation à partir de midi. Rando seule 3 €, avec repas 10€ (moins de 15 ans 5 €, rando gratuite). Renseignements et réservation 0298996629 ou 0298996829 (appeler en soirée).



TRO MENEZ ARE

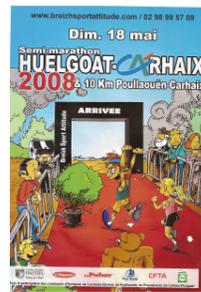
La 20ème édition de cette série de randonnées très populaire (7000 participants en 2007) se tiendra autour de Commana le 8 mai 2008. Sept circuits à découvrir sur des parcours balisés de 6 à 40 kilomètres.

Participation aux frais de 3 1/2 à 8 €. Renseignements 06.31.46.91.95 - <http://tromenezare.free.fr>.

L'édition 2009 sera en principe celle de Brennilis ...

ENCORE PLUS DE FOULÉES...

Dimanche 18 mai, SEMI MARATHONS Huelgoat-Carhaix et (sur 10 kilomètres) Poullaouen Carhaix organisés dans le cadre de la Breizh Sport Attitude - renseignements au 02 98 99 57 09 ou sur le site <http://www.breizhsportattitude.com>



CANTINE SCOLAIRE

35 élèves déjeunent tous les midis à la cantine de l'école. Michèle Mocaër élabore les menus, fait le marché à l'épicerie Halldis pour les produits frais, les autres ingrédients lui étant livrés. Elle prépare les repas, met le couvert, sert les enfants avec l'aide pour les plus petits de Michèle Poulicart, Assistante maternelle. Après le repas, alors que les enfants

rejoignent la cour de récréation, Michèle Mocaër range, lave, entretient - y compris le lavage et séchage des draps et couvertures de la salle de sieste de l'école, qui lui incombe également. Michèle s'adonne à son métier avec clame et gentillesse, elle est très appréciée des « Petits des Monts » d'Arrée.



LE YEUN, REPAS À EMPORTER

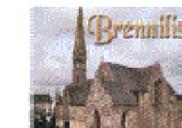
Tous les mardis et jeudi - Réservation 48 heures à l'avance, tél. : 02.98.99.67.76.

Les plats seront à emporter à partir de 11 H.

Prix 7 Euros, récipient fourni

- => Mardi 6 Mai = Pot au feu
- => Jeudi 8 Mai = Hachis Parmentier
- => Mardi 13 Mai = Bourguignon / Pâtes
- => Jeudi 15 Mai = Cabillaud sauce Hollandaise / riz
- => Mardi 20 Mai = Potée
- => Jeudi 22 Mai = Escalope à la crème / pâtes
- => Mardi 27 Mai = Paëlla
- => Jeudi 29 Mai = Couscous

LA GAZETTE



BRENNILIS



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel :

mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine : 8 h - 12 h / 12h45 - 16h30, fermé mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 - 12 h 15, lundi au samedi

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ

Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

otyoun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

HALTE GARDERIE, AFEPH

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,

SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45



Comité de Rédaction

Sylvie Birhart

Françoise Borgne

Anita Daniel

Marcel Gérardin

Jean-Victor Gruat, responsable de publication

<http://www.brennilis.com>

webmaster@brennilis.com

Courrier en Mairie



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 10 avril 2008 en présence de M. Lannuzel, des services financiers de l'Etat.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et administratifs de 2007, ainsi que les budgets primitifs pour 2008, tant en fonctionnement qu'en investissement. Le budget principal de fonctionnement s'établit à 724,134 euros, celui d'investissement à 1,693,000 euros.

La gestion 2008 sera caractérisée par la continuation des travaux de rénovation et d'entretien commencés ou décidés sous la précédente mandature, y compris en matière d'assainissement et d'adduction d'eau.

Certains chantiers de rénovation seront lancés au bourg et au Droséra, alors que les travaux de l'église devraient être entamés. Le Conseil municipal a décidé de laisser inchangés les différents taux d'imposition, mais a constaté que, dans un contexte général où les communes pouvaient de moins en moins compter sur des subventions extérieures, il lui faudrait vraisemblablement trouver des sources de financement exceptionnelles pour mener à bien certains travaux importants - ce qui demeure envisageable au vu du très faible endettement de la commune.

Par ailleurs, le Conseil municipal a donné délégation au maire pour agir en son nom dans un certain nombre de domaines prévus par la loi, et autorisé le début des travaux de rénovation de l'église, travaux dont il a approuvé le plan de financement.

Le Conseil a été informé du fait que le Maire demanderait au Préfet du Finistère d'octroyer à Yves Corre, l'ancien maire, la distinction de maire honoraire, pour laquelle l'intéressé remplit toutes les conditions requises - 18 ans au moins de service au sein du Conseil municipal, et avoir cessé d'être maire.

VOIR EN PAGES 2 ET 3 LES DÉTAILS SUR LES COMPTES 2007 ET LE BUDGET 2008 DE LA MUNICIPALITÉ.

PROCHAIN CONSEIL FIN MAI



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

(en dehors des heures de

présence de votre médecin

traitant)



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à Aloïs Lelay,

né le 25 mars 2008, fils de M. & Mme Lelay, Kergaradec.

Ils nous ont quittés :

Marcel Illenfeld (Ploenez) le 7

février 2008.

Jean Rivoal (Kerveur) le 23 février

2008.

Alice Daniel née Suet

(Kerflaconnier) le 2 mars 2008.

Pierre Paul (Kermorvan) le 30

mars 2008.

SORTIE



SAINT POL de LEON

Le Club des Aînés organise pour tous une sortie amicale le 16 mai 2008 vers Saint Pol de Léon, à la fameuse auberge de Pen ar Prat - cochon grillé et repas dansant.

IL NE RESTE QU'UNE

VINGTAINE DE PLACES !

S'inscrire avant le 4 mai auprès d'Eliane Francès, téléphone 02 98 99 62 85.

Départ à 9 heures de la salle polyvalente, retour vers 18 heures.

Participation aux frais :

membres du club 30 €,

extérieurs 40 €.



LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LES COMPTES 2007 ET LE BUDGET 2008

Le Conseil municipal réuni le jeudi 10 avril 2008 a examiné et approuvé les comptes de gestion et administratifs pour 2007, ainsi que les budgets primitifs pour 2008. En année « normale » les budgets doivent être votés avant le 31 mars – cette année, en raison de la date de renouvellement des conseils municipaux, la date butoir avait été repoussée au 15 avril. Lors de l'examen des comptes et du budget, la commission des Finances puis le Conseil municipal ont bénéficié de l'aide et des conseils extrêmement précieux de M. Lannuzel (perception) et au travail très précis et efficace de Sylvie Plassard, secrétaire de Mairie.

Montants en €		Résultats 31/12/06	Résultats 31/12/07	Budget Primitif 2008
Budget Principal	Fonct.	308,923	220,084	724,134
	Invest.	- 16,667	392,013	1,693,000
CCAS	Fonct.	2,708	4,217	6,000
	Invest.	1,775	1,775	1,774
Lotissement Ker Ellez	Fonct.	- 847	5,959	10,218
	Invest.	- 8,218	- 8,218	9,218
Eau	Fonct.	14,055	16,022	48,622
	Invest.	- 28,340	- 85,935	136,884
Assainissement	Fonct.	- 14,617	14,121	75,000
	Invest.	34,468	-229,569	330,000
		295,421	330,470	

Le Conseil a d'abord examiné les comptes et budgets du **Centre communal d'Action sociale**. Le CCAS octroie des aides et secours, peut fournir des services sociaux, organise des fêtes et des cérémonies. Comptes et budgets ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration¹ – le Conseil est présidé par le Maire et composé de 7 élus municipaux plus 7 personnalités extérieures au Conseil municipal. Le budget du CCAS s'établit pour 2008 à 6000 € en fonctionnement, et 1774 € en investissement. Malgré leur apparente modicité, ces sommes ne sont en général pas dépensées dans l'année. Le Maire a donc exprimé le vœu que le nouveau Conseil d'administration saurait faire preuve d'imagination créatrice, et solliciter la municipalité pour des interventions allant au-delà même du budget primitif. En sa qualité de président du Conseil d'administration, il s'est engagé à œuvrer dans ce sens.

Le Conseil a ensuite examiné les comptes et budgets annexes qui correspondent aux opérations pour lesquelles la loi oblige à une comptabilité séparée du budget principal, ces gestions devant être en principe équilibrées sans recours à des subventions de la partie principale du budget. En fait, dans les communes de petite taille – moins de 2000 habitants – une tolérance existe qui permet de ne pas facturer au prix coutant les services correspondants (budgets rattachés à caractère administratif comme le lotissement communal de trois terrains vers la cité Ker Ellez, ou à caractère industriel et commercial comme le service des eaux ou l'assainissement) et de couvrir une partie d'éventuels déficits par des transferts du budget principal.

Le budget du **lotissement de la cité Ker Ellez** reflète les montants liés à l'acquisition et au bornage des trois terrains mis ensuite en vente pour construction, à un prix attractif – c'est-à-dire n'incluant pas le coût de viabilisation. Cette gestion devrait être équilibrée à terme, les dépenses et recettes attendues traduisant essentiellement les opérations relatives à la mise en vente du troisième lot.

Pour le **budget de l'eau**, les dépenses de fonctionnement ont été budgétées à hauteur de 48,622 € pour 2008, alors que les recettes provenant de la facturation ne s'élèveront qu'à 30,000 €, l'équilibre du compte n'étant obtenu que par report d'excédents réalisés antérieurement. En investissements, alors que les dépenses budgétées s'élèvent à 136,884 € les recettes attendues n'atteignent que 36,041 €, d'où un déficit prévisionnel de 100,843 € pour la couverture duquel la commune aura recours à un emprunt si nécessaire.

EAU BUDGET 2008				
Fonct. €	Dépenses		48,622	
		Recettes	Facturation 30,000	
			Reports 18,622	
Invest. €	Dépenses		136,884	
		Recettes	36,041	
	Besoin de fin.		100,843	
ASSAINISSEMENT BUDGET 2008				
Fonct. €	Dépenses		75,000	
		Recettes	Redevances 40,000	
			SPANC (50%) 6,000	
			Subventions 16,000	
			Assurance 13,000	
Invest. €	Dépenses		330,000	
		Recettes		54,565
			Besoin de fin.	275,435

La gestion de l'eau est lourdement déficitaire – et l'ampleur des besoins de financement est sans commune mesure avec les montants que l'on peut attendre du financement par les particuliers. La municipalité s'efforcera d'améliorer les rentrées et de compresser les dépenses au cours de l'année à venir – des dépenses qui, il faut le souligner, ne tiennent pas compte du temps passé par les employés municipaux à aider à la gestion de l'eau, alors que ce temps est décompté pour le budget de l'assainissement. Le déficit de la section investissement est élevé, et correspond à la poursuite du programme de rénovation et d'entretien du réseau commencé il y a quelques années.

Pour le **budget Assainissement**, les dépenses de fonctionnement sont estimées devoir atteindre 75,000 €, alors que le produit de la redevance n'atteindra que 46,000 € - dont 40,000 au titre de l'assainissement collectif. L'équilibre sera atteint par des subventions de la commune, et la perception d'un remboursement d'assurance de 13,000 € couvrant les dommages causés par un tiers à la bêche de la station d'épuration.

En matière d'investissement, alors que sont prévues des dépenses de l'ordre de 330,000 € correspondant, pour près de 230,000 € à la poursuite du programme de modernisation en cours depuis quelques années ainsi qu'à une extension limitée de l'assainissement collectif, les recettes attendues ne seront que de l'ordre de 55,000 €, soit un besoin de financement de plus de 275,000 €. Le caractère structurel du déficit de l'assainissement amènera la municipalité à examiner dans les détails bien fondé et les possibilités d'ajustement de la politique actuelle. Des discussions devront être entamées avec les salaisons de l'Arrée sur leur capacité à prendre en charge les dépenses d'assainissement causées par leur activité, alors que des solutions plus « légères » techniquement pourraient être envisagées pour l'assainissement des particuliers. Il convient à cet égard de remarquer que la grande dispersion de l'habitat rend difficile la recherche de l'équilibre financier pour l'assainissement collectif, alors que, pour l'assainissement individuel, la politique de subventionnement à hauteur de 50% des dépenses liées au SPANC génère par nature un besoin de financement mobilisant tous les contribuables.

Le **budget principal de la commune** s'élève en dépenses de fonctionnement à 724,134 € et en investissement à 1,693,000 €.

¹ Sont membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : Jean-Victor Gruat, maire, Président du Conseil d'administration ; pour le conseil municipal Olivier Magoariec, Françoise Borgne, Sylvie Birhart, Jérôme Cochenec, Anita Daniel, Carole Guillerm, Berc'hed Troadec ; intervenants externes M Buzit, AM Cadoudal, L Jaouen, M Lemercier, H Marec, M Roygnan, J Turner



BUDGET PRINCIPAL – FONCTIONNEMENT - €			
RECETTES		DÉPENSES	
Résultat reporté	130,083	Fournitures et services	110,000
Contributions directes	116,788	Entretien voirie, terrains, bâtiments	91,500
Taxe professionnelle (reversés par la CCYE)	314,582	Assurances, frais divers	40,400
Dotation CCYE pour projets municipaux	2,500	Personnel et indemnités	215,234
Dotations département, région, État	63,168	Contributions et subventions	133,000
Divers	97,013	Virement investissements	134,000

Les « divers » incluent des éléments comme les droits de mutation, la taxe sur les pylônes électriques, les recettes du camping, de la cantine, du transport scolaire, de location des salles communales, etc. Pour les dépenses, elles se répartissent par tiers entre salaires et indemnités, cotisations, subventions et dotation aux investissements, et travaux sur le territoire communal. La réalisation du budget devrait permettre d'améliorer cette composante importante du fonctionnement d'ensemble de la municipalité au service de nos concitoyens – et à cet égard le travail fourni par les employés communaux mérite d'être mentionné.

BUDGET PRINCIPAL – INVESTISSEMENT - €			
RECETTES		DÉPENSES	
Solde reporté	392,013	Rénovation bâtiments et logements	240,000
Virement de section fonctionnement	134,000	Voie communale	30,000
Subventions et divers	636,533	Aménagement du Bourg	800,000
Emprunt	530,454	Rénovation église	540,000
		Divers (dont échéances emprunt)	83,000

rénovation de l'église (540,000 €), d'autres nouvellement ouverts comme le réaménagement du site de la maison Guillou au bourg, celle du Droséra et du camping, la réfection des logements communaux en danger d'insalubrité

Les recettes d'investissement se décomposent en report de solde d'exécution (travaux entamés dont le financement prévu n'a pas été déboursé), virement de la section de fonctionnement, subventions diverses et recours à l'emprunt si nécessaire. L'accomplissement de tous les travaux prévus dans les conditions financières par ailleurs retenues se traduirait par un déficit de financement de l'ordre de 530,000 € - un emprunt de 400,000 € ayant été souscrit en 2007.

Après l'examen détaillé des différents comptes et budget, le Conseil a approuvé successivement les comptes de gestion tenus par la Trésorerie générale, les comptes administratifs du Maire, qui sont le reflet de ceux tenus par le trésor, et les budgets de fonctionnement gestion par gestion, séparément pour le fonctionnement et les investissements.

Les comptes de gestion ont été adoptés à l'unanimité, les comptes administratifs à l'unanimité des suffrages exprimés avec 1 abstention, les divers budgets à l'unanimité des suffrages exprimés avec 2 abstentions (9 voix pour).

Le Conseil municipal a décidé de laisser inchangés les divers taux d'imposition à savoir pour la taxe d'habitation 8.08% (taux moyen départemental 16.64%), pour la taxe foncière (bâti) 5.80% (taux moyen départemental 19.75%), taxe foncière (non bâti) 24.55% (taux moyen départemental 42.37%).

Enfin, le Conseil municipal a chaleureusement remercié M. Lannuzel pour son aide, et pour la clarté de ses explications.



RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire, qui est l'organe directeur de la Communauté de communes du Yeun Elez, s'est réuni le 8 avril 2008 à Plouyé en présence des représentants des huit communes adhérentes - Botmeur, Brasparts, Brennilis, la Feuillée, Lopérec, Loqueffret, Plouyé, Saint

Rivoal - à raison de 3 titulaires et 3 suppléants par commune. Le Conseil communautaire a réélu pour un second mandat le maire de Lopérec, Jean-Yves Crenn, seul candidat. A cette occasion, la délégation de Brennilis a fait valoir qu'à son avis la présidence du Conseil communautaire, organe non directement élu, devrait être tournante et échoir successivement à chacun des membres - Brennilis ayant présidé la Communauté lors de sa création ne souhaitant pas postuler pour un nouveau mandat. Le Conseil communautaire a ensuite procédé à l'élection de 7 vice-présidents, un par municipalité membre. Il a décidé de la création de commissions correspondant aux domaines de compétence communautaire, et désigné ses représentants au sein de différentes instances notamment départementales. Le maire de Brennilis représentera par exemple la Communauté de communes du Yeun Elez au sein de la SAFI, société d'aménagement du Finistère, qui est un important organisme d'accompagnement et de conseil aux collectivités territoriales dans les domaines de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'environnement et du foncier.

RENOUVEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mme Catherine Fouquet, qui est responsable de l'agence postale et de la bibliothèque, a accepté de réfléchir avec les élus responsables de ce secteur et quelques bénévoles à la teneur d'un projet de remise en état de la bibliothèque. L'objectif est de rétablir sous forme informatisée le catalogue des ouvrages disponibles, d'établir un système de prêt, à préparer pour la mise à disposition du public les ouvrages disponibles, d'acquérir d'autres ouvrages y compris auprès des résidents de la commune et de diversifier les services pour élargir le public fréquentant la bibliothèque - bibliobus, ludothèque, médiathèque, livres audio, point cyber, etc.

Dans ce cadre, Mme Fitament, de la bibliothèque du Finistère à Quimper, a rendu visite à notre commune, et partagé son expérience de rénovation et des gestion d'une bibliothèque municipale. Ont été notamment évoquées les aides financières susceptibles d'accompagner un projet de rénovation, la taille souhaitable du fonds documentaire, les questions d'informatisation et celles de formation des personnels. Une visite de travail auprès de la commune de [Guilligomarc'h](#) (581 habitants) pour apprécier directement les différents aspects d'une réalisation de qualité sera organisée très prochainement.

